

**COMPTE RENDU**  
**Conseil des écoles du 18 novembre 2014**

Dates des prochains conseils d'école :

- Mardi 24 février 2015
- Vendredi 12 juin 2015

Les conseils se dérouleront dans la salle Edouard Comte.

Mme GOULEFER, Inspectrice de l'Éducation Nationale s'excuse de ne pouvoir être présente ce soir au conseil d'école.

Mme SERRIERE est excusée.

**Installation du conseil d'école / Résultats des élections des parents d'élèves**

Une seule association de parents d'élèves représentée, aussi bien en maternelle qu'en élémentaire : l'AAPESP.

Résultats des élections des parents d'élèves qui se sont déroulées le Vendredi 10 octobre 2014.

Maternelle : Participation à hauteur de 37,2 % (31,8 l'an dernier)

Elémentaire : Participation à hauteur de 36 % (37,6 % l'an dernier).

Tous les sièges sont pourvus : 6 en maternelle, 12 en élémentaire.

**Bilan de rentrée**

- **Effectifs, organisation des classes**

<b>ECOLE MATERNELLE</b>		
PS	Mme FOIZON et Mme LHOMMEAU	29
PS	Mme SERRIERE	29
MS	Mme LUSERGA	33
MS	Mme BUFFARD	31
MS+GS	Mme REYNAUD	8+22
GS	Mme BONJOUR	33
<b>EFFECTIF TOTAL</b>		<b>185 élèves</b>

**Maternelle** : 185 élèves (195 en 2013) pour six classes répartis comme suit : 58 PS – 72 MS – 55 GS ;

A ce jour, l'effectif est modifié avec l'enregistrement de 3 radiations (3 MS). Ce qui porte l'effectif à 182 élèves.

Au niveau de l'équipe, nous soulignons l'arrivée de Mme BUFFARD en remplacement de Mme LABAS, pour la classe de MS. Mme LHOMMEAU assure la décharge de direction (le lundi).

<b>ECOLE ELEMENTAIRE</b>		
CP	Mme MONTAZEAU	22
CP	Mme DIDIENNE	21
CP	M. TARTAUD	23
CE1	M. CHAMPALLE	26
CE1	Mme VALLOT	27
CE2	Mme FRANCOIS	28
CE2	Mme LAURE et Mme LAFORET	27
CM1	M. PERRIN et Mme LAFORET	27
CM1	Mme HERNANDEZ	26
CM2	Mme ROBERT et Mme NEVEUX	24
CM2	Mme GRIMBERT et Mme LAFORET	25
CM2	Mme FAURIAT et Mme NEVEUX	24
<b>EFFECTIF TOTAL :</b>		<b>300 élèves</b>

**Elémentaire** : sur l'école élémentaire, il y a eu la création d'une douzième classe. A ce jour, nous avons 300 élèves répartis ainsi : 64 CP – 53 CE1 – 55 CE2 – 53 CM1 – 73 CM2.

Nous avons le plaisir d'accueillir dans l'équipe enseignante cette année, Mmes GRIMBERT, FAURIAT, LAFORET et NEVEUX.

- **Postes d'Emploi de Vie Scolaire (EVS)**

En **maternelle**, 4 enfants bénéficient d'une notification de la MDPH avec la présence d'une EVS à leurs côtés. Les 4 postes sont pourvus. Un cinquième dossier est passé en commission

En **élémentaire**, 5 élèves sur l'école bénéficient de la présence d'une EVS ou d'une AVS à leurs côtés.

Nous avons une EVS administrative 20h00 sur les 2 écoles.

- **Intervenants financés par la mairie**

Les équipes enseignantes remercient la mairie pour les présences et les interventions cette année encore de Ghyslaine PETIT, Flavien VEZINET, Licilia MOENNE LOCCOZ ainsi que Mathilde CHAVENT (qui intervient tant en maternelle qu'en élémentaire).

### **Vote des règlements intérieurs**

#### **Maternelle**

Les participants au Conseil ont échangé sur les termes du nouveau règlement intérieur. Les représentants des parents d'élèves souhaitent que la notion de « contrat » entre les familles et l'école soit inscrite dans ce règlement. En effet, la scolarisation des enfants en Maternelle n'étant pas obligatoire, les familles dont les enfants sont inscrits doivent s'engager à scolariser régulièrement les enfants, en respectant les règles et notamment les horaires pour ne pas perturber le fonctionnement. De plus, les mêmes horaires pratiqués par la maternelle et l'élémentaire augmentent les difficultés de circulation et de stationnement aux abords des écoles. Les représentants des parents d'élèves veulent évoquer cette question avec la Mairie.

En conséquence, le vote pour l'application du nouveau règlement intérieur n'a pas eu lieu.

#### **Elémentaire :**

Vote à l'unanimité du règlement intérieur de l'école élémentaire.

### **Rythmes scolaires**

Le 1<sup>er</sup> comité de pilotage aura lieu le mardi 25 novembre à 18h00 à la mairie.

Pour l'élémentaire :

50% des élèves étaient inscrits en première période. 43% des élèves sont inscrits pour la 2<sup>e</sup> période.

De nombreux élèves sont pris en charge par le milieu associatif.

### **Présentation du RASED**

Les enseignants spécialisés du RASED, (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté) interviennent sur l'école pendant le temps scolaire. Ils interviennent auprès d'élèves présentant des besoins particuliers.

Cette année Madame CHAUMET, maître E, apporte une aide pédagogique aux élèves de cycle 2 des deux écoles.

Monsieur LAMBERT est le psychologue scolaire sur le secteur, il intervient sur demande des parents.

### **Projets des écoles**

Avenants APC (activités pédagogiques complémentaires)

**Maternelle :** l'aide, avec l'accord écrit et signé des parents, est apportée par les enseignants, soit après 16h 30, soit de 11h 30 à 12h 00, soit de 12h 50 à 13h 20 ; avec une prise en charge par groupe de 2 ou 3 élèves. L'aide porte essentiellement sur le langage, graphisme, numération, reconnaissance de lettres, écriture.

**Elémentaire :** cette aide est proposée par les enseignants sur des plages d'une demi-heure les mercredis, jeudis et vendredis, pendant le temps de cantine, après accord écrit et signé des parents. (Exception APC pour une classe de CM2 car la collègue n'est présente que les lundis et mardis).

### **Vie de l'école**

#### **Maternelle :**

10/10 : Election des représentants des parents d'élèves.

10/10 : Photographie à l'école.

15/12 : Goûter de Noël et chorale offerte aux personnes âgées de la commune.

Le décloisonnement a été reconduit pour les classes de GS et de MS. Il est assuré par les maîtresses de petites sections, pendant la sieste des enfants de leurs classes. Les activités sont : sciences, langage autour d'un album et jeux de construction à partir de fiches. A noter que l'initiation informatique ne peut plus avoir lieu faute de disponibilité de la salle à l'école élémentaire. Ce sont les classes de GS qui sont concernées actuellement. Au retour des vacances de Noël, le décloisonnement concernera les enfants de MS. Puis au retour des vacances de printemps, ce sont de nouveau les classes de GS qui seront concernées.

Sous des écoles : Recherche d'un spectacle de Noël offert aux enfants.

#### **Elémentaire :**

En direction des parents des élèves de CM2, la principale adjointe du collège Les Servièrès (collège de secteur), Madame GUICHARDAZ, a présenté le fonctionnement du collège le mardi 30/09.

Une soirée « portes ouvertes » a été organisée le lundi 10/11. Les élèves de CM2 visiteront probablement le collège avec leurs classes... à confirmer.

Mise en place des conseils école-collège

Décret n° 2013-683 du 24 juillet 2013 : il définit la composition et les modalités de fonctionnement du conseil école-collège. / J.O.R.F. du 28 juillet 2013

Un conseil a eu lieu avec les professeurs de collège le 6 octobre. Ces travaux communs avec les enseignants du collège visent à continuer dans les apprentissages.

Les actions pédagogiques proposées sont : Visioconférence en anglais, Rallye Mathématiques, travail autour du « Petit Prince ». A ce sujet, un spectacle proposé par les élèves du collège aura lieu à l'Odysée au cours du mois de mai.

- **SPECTACLE :**

Les élèves des grandes classes assisteront à un spectacle de la compagnie Grain d'Or « Farces du Moyen Age », le mardi 27/01 en salle de l'Odysée (80 participants)

- **CLASSE DE NEIGE :**

Les élèves de CM1 des classes de Mme HERNANDEZ et de M. PERRIN, participeront à une classe de neige du 19 au 23 janvier 2015 à AUSSOIS (5 jours).

PROJET : créer un carnet de voyage numérique avec DIDAPAGE

Activités prévues : visite d'un musée, conférence sur le parc de la Vanoise et 2,5 heures de ski par jour avec passage des étoiles. Une réunion générale d'information aura lieu début décembre.

- **CLASSE DE DECOUVERTE**

Les élèves des CE2 (2 classes, soit 55 élèves) partiront du 26 au 29 mai 2015 dans les Cévennes (4 jours)

PROJET : Histoire

Activités prévues : visite de l'AVEN D'ORGNAC et du Pont du Gard, Randonnées, travail autour de l'âne des Cévennes et activités manuelles.

- **CROSS DE L'ECOLE**

Il aura lieu le mardi 25 novembre, après midi, pour toutes les classes. Il se déroulera soit au stade, soit au Vieux Château, selon la météo.

- **CONFERENCE de l'ANACR**

Cette association ANACR Amis de la Résistance des cantons de Décines et Meyzieu fera une intervention le lundi 8 décembre 2014 sur la résistance et la déportation pendant la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale.

- **PROJET « LES DECHETS » - classes CM2**

Un projet « Environnement, tri des déchets » est prévu dans les classes de CM2.

Le Syndicat Mixte du Nord Dauphiné a proposé une intervention sur l'école. Une visite du centre de retraitement des déchets de RILLIEUX est prévue.

La municipalité propose une rencontre avec les enseignantes de CM2 pour mettre en place un partenariat avec le CMJ.

Concernant le financement du bus pour la visite du centre de retraitement, la réponse sera donnée lors du prochain conseil d'école.

## Présentation des comptes des coopératives scolaires

**Maternelle** : Adhésion de l'école à l'OCCE. Les parents ont été sollicités à hauteur de 12 euros par enfant (21 euros pour 2 enfants et 28 euros pour trois enfants). Le montant de cette participation n'a pas changé depuis 5 ans.

**Elémentaire** : Il est rappelé que les parents ont été sollicités à hauteur de 7 €/élève ou 12 € pour deux enfants et plus ; participation facultative. La somme est stable depuis 4 ans. Elle sert à l'achat de matériels divers et au financement de sorties scolaires. La Coopérative scolaire est gérée par une association loi 1901. Le bilan au 30/09/2014 est solde positif de 2011,84 €.

Après discussion, vote du bilan à l'unanimité.

## Mairie - Travaux :

**Maternelle** : Remerciements de l'équipe enseignante pour l'aménagement de la cour et l'installation d'un jeu de cour, ainsi que différents aménagements dans les différentes classes (étagères, meubles de rangement, panneaux d'affichage, cale-porte...) ou espaces communs.

**Elémentaire** : Travaux réalisés pendant l'été : construction d'une douzième classe sous le préau de la cour 2. Par conséquent, création d'un préau dans la cour 1 et aménagement de la cour 1 autour du tilleul.

Les travaux ont été réalisés pendant les congés d'été, ne gênant pas la fin de l'année scolaire.

A noter que la nouvelle classe a été équipée d'un Tableau Numérique Interactif financé par la municipalité.

## Points soulevés par l'AAPESP

- **Présentation du questionnaire sur les rythmes scolaires, donné aux familles.**

Un questionnaire diffusé par l'AAPESP a été remis pour recueillir l'avis des familles sur l'application de la réforme des nouveaux rythmes scolaires et la qualité des activités proposées. Les parents sont également consultés sur la restauration scolaire.

Le dépouillement concernant la partie rythme scolaire aura lieu avant le comité de pilotage.

- **Horaires d'ouverture de l'école maternelle**

Les horaires d'ouverture sont les mêmes que pour l'école élémentaire. Les parents soulignent l'augmentation des difficultés de circulation au moment des entrées/sorties autour des écoles.

- **Propositions pour amélioration trafic routier**

Les représentants des parents d'élèves abordent les difficultés de circulation sur les parkings des écoles, les problèmes de sécurité liés aux enfants et aux poussettes qui circulent au milieu des voitures. Quelles peuvent être les solutions pour désengorger les parkings et les rues proches des écoles. Peut-on modifier l'heure d'ouverture des écoles pour améliorer le trafic routier.

- **Etude d'un ramassage scolaire pour améliorer le trafic routier**

Les représentants demandent si un ramassage scolaire pourrait-être envisagé ?

Ce type de dispositif est mis en place, en secteur rural, dans le cas de regroupement scolaire.

La mise en place d'un tel dispositif générerait un coût financier important.

Réflexion sur la mise en place d'un pédibus avec l'aide d'une association ou sur un dispositif de covoiturage.

- **Demande d'ouverture du grand portail en maternelle :**

La décision d'ouverture du grand portail a bien été arrêtée. Toutefois, ce sont des problèmes de serrure endommagée qui ont empêché cette ouverture, pendant une période.

- **Etude des locaux pour accueil des enfants handicapés :**

Une grosse réflexion est lancée sur l'accessibilité des locaux publics. Le diagnostic, sur la commune, relève un taux d'accessibilité de 55% sur l'école Maternelle (un peu plus élevé à l'Elémentaire).

Pour la maternelle, un accès par ascenseur/monte-personne est impossible à l'intérieur. La solution serait d'avoir un ascenseur extérieur. Le coût d'un tel aménagement serait de 150 000 €.

**Remerciements au Sou des écoles et à l'AAPESP pour le financement des projets de l'école et pour l'achat de matériels multimédias.**